DÉCLARATION EU DE CONFORMITÉ

Le fabricant :

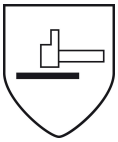
ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J
BOULEVARD INTERNATIONAL 55
B-1070 BRUSSELS

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

HyFlex® 11-528

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie II

EN388:2016



3X32B

est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes européennes harmonisées EN420:2003+A1:2009, EN388:2016, et est identique à l'EPI soumis à l'examen UE de type (Module B, Annexe V du Règlement), en vertu du numéro de certificat 032/2017/0836 émis par l'organisme notifié :

CENTEXBEL (0493)
TECHNOLOGIEPARK 7
B-9052 ZWIJNAARDE

et doit se soumettre à la procédure établie dans l'Annexe VI (Module C) du Règlement.

Guido Van Duren
Director – Regulatory Affairs PPE Products
Ansell

Date: 26-04-2018
Lieu: Brussels